



**CÉGEP DU
VIEUX MONTRÉAL**

FORMATION CONTINUE ET AUX ENTREPRISES



Attestation d'études
collégiales

Création d'entreprises dans
le secteur des industries
créatives et culturelles

(RNA.07)

DURÉE DU PROGRAMME : 360 heures (7 mois), offert à temps plein de jour

LIEU DE LA FORMATION : 4388, rue St-Denis suite 200, Montréal, QC, H2J 2L1

SEANCE D'INFORMATION OBLIGATOIRE

Réservez votre place à la séance d'information en complétant le formulaire en ligne [alerte-courriel](#).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Visé à former des individus capables de mettre en application les différentes étapes du processus de démarrage et d'exploitation d'une nouvelle entreprise.

Cette AEC, dont le contenu du programme est adapté au contexte montréalais et au secteur des industries créatives et culturelles, met l'accent sur la notion d'entrepreneur versus celle d'un gestionnaire et se concentre sur les phases de prédémarrage et de démarrage d'entreprise. Le programme vise une approche dynamique centrée sur la recherche et validation d'un modèle d'affaires (approche Lean startup), la recherche et le développement de la clientèle, et de l'approche par résolution de problèmes et de l'innovation utilisant la pensée design.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les entreprises culturelles et créatives quant à elles, font partie d'un secteur d'activité des plus dynamiques qui tire parti de la créativité humaine pour le développement économique. Les industries culturelles fonctionnent dans trois sphères d'activités liées à l'art, le design et la technologie. Il existe de nombreuses définitions de l'économie créative. Le British Council y intègre la publicité, l'architecture, les arts visuels, l'artisanat, les arts culinaires, le design, la mode, le cinéma, la musique, les arts de la scène, l'édition, la recherche et le développement, les logiciels, les jouets et les jeux, la radio et la télévision et les jeux vidéo.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Détenir minimalement une attestation d'études collégiales (AEC) ou un diplôme d'études collégiales (DEC) lié aux secteurs créatif et culturel
- OU posséder une combinaison d'expérience et de formation jugée appropriée pour le programme.
- Avoir une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite.
- Être citoyen canadien, résident permanent ou réfugié (les étudiants étrangers devront obtenir un permis d'études)
- Se qualifier lors de l'entrevue de sélection.

FRAIS DE SCOLARITE

Environ 322 \$ pour les deux sessions (frais différents si étudiants étrangers non ressortissants français ou non-résidents du Québec)

L'étudiant inscrit au Collège est admissible au programme d'aide financière du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.

Il faut prévoir un 200\$ pour des événements spéciaux.

Autres équipements obligatoires :

- Un ordinateur portable
- Un cellulaire
- Fourniture de bureau

LISTE DE COURS

CRÉATIVITÉ, INNOVATION ET L'ENTREPRENEURIAT	45 heures
OUTILS NUMÉRIQUES POUR ENTREPRENEURS CRÉATIFS	45 heures
LE DESIGN THINKING POUR ENTREPRENEURS CRÉATIFS	45 heures
BOÎTE À OUTILS POUR L'ENTREPRENEUR CRÉATIF I	45 heures
LES INDIVIDUS, LES ÉQUIPES ET LES PARTENARIATS STRATÉGIQUES	45 heures
DÉVELOPPEMENT DE LA CLIENTÈLE	45 heures
CRÉATION D'ENTREPRISES POUR LES ENTREPRENEURS CRÉATIFS	45 heures
BOÎTE À OUTILS POUR L'ENTREPRENEUR CRÉATIF II	45 heures